

Le pamphlet

P É R I O D I Q U E I N D É P E N D A N T

Numéro du cinquantième anniversaire

Cette cinq centième livraison du *Pamphlet* se devait d'être un numéro spécial. C'est pourquoi nous y avons inséré des articles et des illustrations publiés au début de l'aventure.

Bonne lecture.

La rédaction

Editoriaux

Voici l'éditorial qu'on pouvait lire en première page du Pamphlet, il y a tout juste cinquante ans:

Décembre 1970

Lancer en Suisse romande un nouveau périodique à une époque où le public est déjà sollicité par une presse surabondante, encombrée de publicité et déficitaire quand même, est une entreprise qui atteste un grand courage ou une certaine dose d'inconscience. L'un va d'ailleurs rarement sans l'autre. Notre lecteur sera juge.

Qu'importe.

Le titre de cette petite feuille et sa devise montrent suffisamment, espérons-le, que *Le Pamphlet* n'a ni l'espoir ni même l'intention de changer la face du monde.

Ce qui a premièrement décidé sa création, c'est l'agacement que nous cause depuis fort longtemps la manière dont l'information est présentée, et surtout commentée, dans ce qu'on a coutume d'appeler la Grande Presse.

Que voulons-nous?

NE PAS SUBIR.

Ne pas subir benoîtement l'Histoire sous prétexte qu'elle aurait un «sens» inéluctable.

Ne pas subir les sympathiques jeunes gens qui se proposent sans fausse modestie de prouver à la Société qu'elle a tort d'exister et de creuser dans nos institutions des brèches qui les feront s'écrouler le moment venu.

Ne pas subir la dictature de ce qu'on a coutume d'appeler l'opinion publique, expression désormais consacrée servant à désigner en réalité l'avis de quelques irresponsables ayant couronné une longue série d'échecs par une entrée fracassante dans le journalisme.

Ne pas subir que les jeunes élèves de ce pays soient endoctrinés par une clique d'instituteurs pour lesquels l'objection de conscience représente le summum de la réflexion critique.

Ne pas subir l'abêtissement systématique du public par les chroniques pornographico-marxistes du camarade Henri Guillemin.

Ne pas subir la tyrannie intellectuelle de quelques pisse-copies verbeux dont la seule gloire (et à nos yeux le seul mérite) est d'être incompréhensibles.

Ne pas subir l'envoûtement des «experts» de tout acabit – éducateurs, psychologues, sociologues, faiseurs de tests – qui déploient une activité d'autant plus grande qu'elle justifie au yeux du public une fonction peu astreignante, bien rémunérée, mais dont il n'a pas été prouvé jusqu'à ce jour qu'elle ait fait plus de bien que de mal.

Ne pas subir le vocabulaire prétentieux et compliqué de certains intellectuels qui pensent ainsi pallier l'incohérence de leur pensée.

Ne pas subir les exigences les plus imbéciles des enfants sous le prétexte stupide qu'il «faut vivre avec son temps».

Ne pas subir toutes les modes avec l'idée qu'elles doivent être excellentes par la seule vertu de leur nouveauté.

En trois mots comme en quatre pages: NE PAS SUBIR.

Des centaines de citoyens, nous le savons, ressentent confusément ce que nous venons d'exprimer, mais souvent n'osent l'avouer de peur de paraître «dépassés», de ne plus être «jeunes». Qu'ils se félicitent au contraire d'avoir acquis une maturité à laquelle se tardent d'accéder les rédacteurs de ce texte, qui tous servent en élite dans l'Armée fédérale.

C'est pour eux, c'est pour vous que *Le Pamphlet* a été conçu. Il est là pour vous rassurer: contrairement à ce que beaucoup de gens craignent, les articles des journaux ne sont pas toujours TRÈS intelligents.

Et le bon sens a, grâce au Ciel, encore quelques droits.

Le Pamphlet

Les choses ont-elles beaucoup changé cinquante ans plus tard? Jugez-en, si les répétitions ne vous dérangent pas trop.

Décembre 2020

Poursuivre en Suisse romande la publication d'un périodique à une époque où le public est déjà sollicité par une presse omniprésente, mais déficitaire quand même, est une entreprise qui atteste un grand courage ou une certaine dose d'inconscience. L'un va d'ailleurs rarement sans l'autre. Notre lecteur sera juge.

Qu'importe.

*Le titre de ce petit périodique en ligne et sa devise «Ne pas subir» montrent suffisamment, espérons-le, que **Le Pamphlet** n'a jamais eu l'espoir ni même l'intention de changer la face du monde.*

Ce qui a premièrement décidé sa création et, plus tard, la poursuite de sa publication, c'est l'agacement que nous cause depuis fort longtemps la manière dont l'information est présentée, et surtout commentée, dans ce qu'on a coutume d'appeler la Grande Presse.

Que voulons-nous?

NE PAS SUBIR.

Ne pas subir benoîtement l'Histoire sous prétexte qu'elle aurait un «sens» inéluctable.

Ne pas subir les sympathiques jeunes gens qui se proposent sans fausse modestie de prouver à la Société qu'elle se trompe en tout, et de lui donner des leçons dans tous les domaines.

Ne pas subir la dictature de ce qu'on a coutume d'appeler l'opinion publique, expression désormais consacrée servant à désigner en réalité le politiquement correct imposé par des irresponsables ayant couronné une longue série d'échecs par une entrée fracassante dans le journalisme ou la vie politique.

Ne pas subir que les jeunes élèves de ce pays soient endoctrinés par une clique d'enseignants pour lesquels l'évocation des «valeurs démocratiques» représente le summum de la réflexion critique.

Ne pas subir l'abêtissement systématique du public par les élucubrations grammatico-orthographiques des champions de la domination féminine et LGBTique.

Ne pas subir la tyrannie intellectuelle de quelques pisse-copies verbeux dont la seule gloire (et à nos yeux le seul mérite) est d'être incompréhensibles.

Ne pas subir l'envoûtement des «experts» de tout acabit – éducateurs, psychologues, sociologues, faiseurs de tests, spécialistes de tout genre – qui déploient une activité d'autant plus grande qu'elle justifie au yeux du public une fonction peu astreignante, bien rémunérée, mais dont il n'a pas été prouvé jusqu'à ce jour qu'elle ait fait plus de bien que de mal.

Ne pas subir le vocabulaire prétentieux et compliqué de certains intellectuels qui pensent ainsi pallier l'incohérence de leur pensée.

Ne pas subir les exigences les plus imbéciles des adolescents sous le prétexte stupide qu'ils «ont des choses à nous dire, ces jeunes tellement matures».

Ne pas subir toutes les modes avec l'idée qu'elles doivent être excellentes par la seule vertu de leur nouveauté.

En trois mot: NE PAS SUBIR.

Et pourtant...

Depuis que la loi se mêle de «réguler» la liberté d'expression, nous sommes ou serons bientôt obligés, à moins d'éprouver un goût particulier pour les ennuis, chose que nous laissons aux âmes héroïques, de

SUBIR.

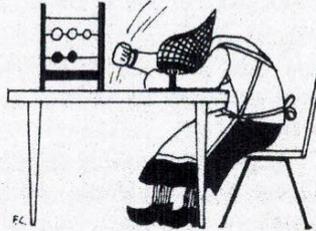
Subir l'intolérable intolérance des apôtres de la tolérance.

Subir la prétention des groupes minoritaires à un traitement de faveur.

Subir dans un proche avenir une mascarade baptisée «mariage pour tous» avec ses dérives fondées sur le «droit à l'enfant».

Subir qu'il soit possible de changer de sexe sur simple déclaration à l'état-civil, sans intervention chirurgicale, ce qui donnera parfois des situations surprenantes, par exemple quand «Monsieur» mettra au monde des enfants issus de la semence de «Madame» – seul avantage: l'inégalité numérique entre les sexes pourra être corrigée!

LA BELLE EXCUSE !



« Les mathématiques nous enseignent donc que toutes les femmes ne pourront trouver un mari. »

Marie-Claude Leburgue
(Dix ans après, p. 28).

Des centaines de citoyens, nous le savons, ressentent confusément ce que nous venons d'exprimer, mais souvent n'osent l'avouer de peur de ne plus être «dans le coup», par souci de ne pas montrer qu'ils n'adhèrent pas aux dogmes de la «pensée» correcte.

C'est pour eux, c'est pour vous que **Le Pamphlet** a été conçu. Il est là depuis cinquante ans pour vous rassurer: contrairement à ce que beaucoup de gens croient, les articles des journaux et les commentaires qui fleurissent sur les réseaux sociaux ne sont pas toujours TRÈS intelligents.

Et si le bon sens n'a plus beaucoup de droits, il n'est, grâce au Ciel, pas encore tout à fait mort.

Mariette Paschoud

La main passe

Comme l'indique le numéro de ce mois de décembre 2020, nous fêtons en cette fin d'année le cinquantième anniversaire de notre périodique. Nous aurions bien voulu organiser la traditionnelle rencontre qui normalement a lieu tous les cinq ans, mais, évidemment, la chose n'a pas été possible.

Je ne vais pas me livrer à une rétrospective exhaustive de ce que nous avons vécu pendant ce demi-siècle, mais je voudrais évoquer tout de même quelques-uns des combats que nous avons menés ou auxquels nous avons participé activement.

Il y a eu en 1971 l'opération contre l'objection de conscience, qui vit les rédacteurs mâles – votre humble servante n'avait pas la carrure – jouer les hommes-sandwichs au centre de Lausanne avec une affiche posant noir sur blanc la question «Faut-il brûler les objecteurs de conscience?»

Inaugurant au début de l'an prochain une tradition qu'il espère bien pouvoir maintenir régulièrement à l'avenir, notre périodique a décidé d'attribuer chaque année le

PRIX CORNICHON

à une personnalité dont l'œuvre ou l'action aura été particulièrement dénuée de bon sens. Le premier lauréat du PRIX CORNICHON a été désigné à l'unanimité en la personne de

M. Rudolf Gnaegi
Conseiller fédéral

pour l'ensemble de son œuvre.

La remise de cette haute distinction aura lieu au cours d'une réception mondaine, le

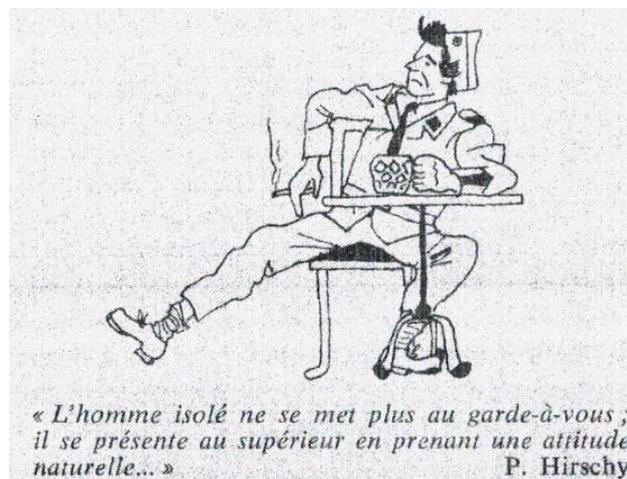
jeudi 18 janvier 1973 à 17 h. 30
à la Salle Richemont du Lausanne-Palace

La cérémonie sera suivie d'un coquetèle.

Des questions financières nous obligeant à limiter le nombre des participants, seules les 100 premières personnes, abonnées au « Pamphlet » et qui nous en feront la demande (sur simple carte postale) recevront un carton d'invitation.

La Presse, radio et TV seront invitées d'office.

Il y a eu, un peu plus tard, la remise du Prix Cornichon au conseiller fédéral Rudolf Gnägi, chef du Département militaire fédéral, pour l'ensemble de son œuvre et notamment la mise en application du Rapport Oswald, qui, entre autres réformes, introduisait un assouplissement des formes militaires, avec le soutien actif du commandant de corps Pierre Hirschy, alors chef de l'instruction de l'armée.



Après quelques péripéties, dues à l'intervention de la police fédérale, la cérémonie eut lieu en grande pompe à la Salle Richemont du Lausanne-Palace en présence d'un pseudo-Gnägi porteur d'une immense tête en carton pâte et accompagné d'un pseudo-huissier.

Il y a eu en 1978 le combat contre la police fédérale de sécurité voulue par le conseiller fédéral Kurt Furgler.

Il ya eu le combat, évoqué dans ce numéro par Claude Paschoud, contre le port obligatoire de la ceinture de sécurité, perdu de justesse.

Il y a eu la lutte, menée principalement par Claude, contre l'utilisation de l'armée pour les courses de ski civiles.

Il y a eu les combats contre la libéralisation de l'avortement.

Il y a eu les combats contre les réformes de l'école vaudoise.

Il y a eu le combat contre l'introduction du service civil de remplacement.

Il y a eu le combat contre l'article 261bis du code pénal.

Il a eu la participation à d'innombrables initiatives et référendums.

Bien sûr, au fil du temps, l'équipe d'origine a été rejointe, puis en bonne partie remplacée, par d'autres rédacteurs, à qui j'adresse une pensée reconnaissante. Certains sont toujours bien vivants. D'autres sont morts. Je ne peux ni ne veux les citer tous. Mais je voudrais mentionner notre ami Pierre Guignard, qui seul de l'équipe fondatrice nous a quittés, il y a tout juste dix ans, emporté par un cancer. Un clin d'œil aussi à nos imprimeurs successifs, l'imprimerie Held, l'imprimerie Beck et l'imprimerie Carrara. Merci, enfin, à nos inlassables correcteurs et à notre fidèle maître de la toile.

Parlons un peu de l'avenir.

Au bout de cinquante ans de bons et loyaux services en tant que simple rédactrice, puis directrice de publication, j'ai décidé de passer la main après le numéro 500. Je ne disparaîtrai pas entièrement du paysage, mais ma contribution sera considérablement allégée.

L'une des plus belles réalisations de Claude et Mariette Paschoud, à savoir notre fils Michel, a accepté de prendre le relais. Merci à lui.

Et merci à vous, amis lecteurs, qui nous accompagnez fidèlement depuis si longtemps.

M.P.

50 ans de plus?

Lorsque j'étais un petit garçon, à la fin des années septante, je me souviens très bien d'avoir eu une peur bleue des terribles machines qui servaient à faire les «expéditions du Pamphlet». Une fois par mois, ma maman s'asseyait devant ce qui me paraissait être une table en métal avec des pédales, comme un piano, et une protubérance en son centre, qui s'abaissait à intervalles réguliers avec un bruit épouvantable, démontrant par là même une puissance titanesque. J'imaginai avec horreur mes petits doigts broyés par la machine et ne m'en approchais qu'avec circonspection. Il s'agissait en réalité d'une machine qui imprimait les adresses des abonnés sur les exemplaires du journal, adresses qui avaient été préalablement gravées au moyen d'une presse tout aussi terrifiante.

Nous voilà quarante ans plus tard, *Le Pamphlet* fête ses cinquante ans. Peu d'organes de presse peuvent s'enorgueillir d'une pareille longévité. A quoi est-elle due? Tout d'abord à la fidélité de ses lecteurs, sans laquelle la motivation de l'équipe de rédaction se serait émoussée; à la ténacité de ses rédacteurs, bien sûr, qui, mois après mois, livrent leurs articles, analysant l'actualité, égratignant les pédants, débusquant les atteintes au fédéralisme, et partageant

de ces saintes colères qui vous rendent lyriques; finalement, au monde qui nous entoure et qui nous donne tant de sujets de débats. Car il ne fait aucun doute pour moi que la presse d'opinion a plus que jamais sa place dans le paysage médiatique actuel. Il n'y a qu'à voir comment fonctionnent toutes les plateformes internet, que ce soit Facebook, Instagram, YouTube ou Google: toutes sans exception nous fournissent des contenus qui nous font plaisir et qui sont en rapport avec nos centres d'intérêt manifestés par les sites que nous consultons. Cela implique mathématiquement que nous ne trouvons plus sur internet, à moins de les chercher, des contenus contraires aux opinions qui sont déjà les nôtres, émoussant par là même notre capacité à faire preuve d'esprit critique.

Mais chacun de nous ressent confusément que quelque chose manque, une sorte de nostalgie d'un temps où les soirées au café du coin se passaient à refaire le monde et non à faire la revue des dernières nouveautés de Netflix. Et c'est là que, modestement, *Le Pamphlet* peut apporter sa pierre à l'édifice, offrant à ses lecteurs des textes courts et percutants, invitant à la réflexion et à l'humour.

C'est pourquoi j'ai accepté de reprendre le poste de rédacteur en chef du *Pamphlet*, afin que nous puissions continuer à penser et à rire ensemble. Et j'invite tous ceux qui ont des choses à dire à se mettre en contact avec nous pour les partager avec notre lectorat.

Michel Paschoud

Début du totalitarisme sécuritaire

La ceinture obligatoire

Un des souvenirs les plus marquants des fondateurs du *Pamphlet* fut incontestablement la bataille de la ceinture obligatoire. Nous nous sommes engagés dans cette aventure avec détermination et avec enthousiasme. Nous avons été les premiers à créer une association, l'ACAT (association contre les abus technocratiques), avec deux ou trois amis, parmi lesquels l'avocat Jean-Jacques Reut et l'ingénieur Laurent Geneux, à susciter la création d'associations sœurs dans tous les cantons romands, et à douter de la base légale de l'ordonnance fédérale.

Nos lecteurs les plus anciens se souviennent sans doute de nos articles, notamment parus dans le *Pamphlet* n° 86 de juin 1979 et dans le numéro 90 de décembre 1979, qui donnaient un résumé de la situation. Un lien hypertexte permet de retrouver ces articles «historiques»¹.

Dès la promulgation de l'ordonnance du Conseil fédéral du 10 mars 1975, qui prétendait s'appuyer sur l'article 57/1 de la loi sur la circulation routière, permettant au Conseil fédéral d'édicter *des règles complémentaires de circulation*, nous avons subodoré que cette base légale était très fragile.

Mais une ordonnance n'est pas attaquant par référendum. Il fallait s'attaquer à une contravention infligée à un automobiliste, et aller jusqu'au Tribunal fédéral. Mais la tâche n'était pas aisée, car les policiers romands avaient reçu la consigne discrète de ne pas infliger d'amendes.

C'est le secrétaire de notre association valaisanne, notre ami Jean-Pierre Favre, qui s'y colla: il s'arrêta devant un policier et lui demanda de sévir: «Tu vois que je ne porte pas la ceinture. Alors, fiche-moi une amende.» La machine était lancée. L'amende fut contestée par un recours au Conseil d'Etat du Valais, qui, bien heureusement, nous débouta ce qui nous offrit l'accès au Tribunal fédéral.

Les cotisations payées à l'ACAT devaient servir à financer cette procédure, ainsi qu'à payer les honoraires d'un professeur de l'Université de Lausanne, à qui nous avons commandé un avis de droit qui devait convaincre le TF, pensions-nous, que l'obligation de porter une ceinture ne pouvait être comprise comme *une règle complémentaire de circulation*.

Les conclusions de ce professeur, hélas, étaient le contraire de ce que nous espérions, de sorte que Jean-Jacques Reut et moi nous attelâmes à la rédaction du recours. Le 2 septembre 1977, Sophie Paschoud avait deux jours et le Tribunal fédéral nous donnait raison². L'obligation tombait!

Mais les amis du totalitarisme sécuritaire ne tardèrent pas à réagir. Huitante parlementaires fédéraux, tous alémaniques sauf deux, demandèrent au Conseil fédéral de réintroduire l'obligation de la ceinture, cette fois par une base légale suffisante.

Dès l'adoption du nouvel article 57 al. 5 LCR, nous lançâmes le référendum. Un comité vaudois fut constitué, groupant en avril 1980 nonante membres, tous députés, syndics, conseillers d'Etat, conseillers nationaux ou conseiller aux Etats. Chaque ACAT cantonale se mobilisa pour la récolte des signatures³.

Les 50'000 signatures furent rapidement réunies, et le peuple fut consulté le 30 novembre 1980. Réunis dans le carnotzet de Jean-Pierre Favre à Sion, nous avons espéré vaincre jusqu'à la proclamation des résultats dans le canton de Zurich.

Les technocrates et les hommes de gauche *poursuivent tous le même dessein, amener par une série de mesures légales ou réglementaires le citoyen à adapter, même contre son gré, son comportement à une norme considérée comme seule judicieuse, seule garante du bon fonctionnement de la société*, observait Claude-Alain Mayor, alors secrétaire général du parti radical démocratique vaudois⁴.

* * *

Si je crois bon d'évoquer cet épisode de politique suisse, c'est d'abord parce que l'équipe du *Pamphlet* y a pris une part active, qu'il nous a laissé d'excellents souvenirs, mais aussi et surtout parce que cette affaire a marqué le début du **totalitarisme sécuritaire**, qui devient aujourd'hui une sorte de totalitarisme sanitaire.

La politique conduite aujourd'hui par les gouvernements européens, et en particulier par le Conseil fédéral, dans la lutte contre la propagation du virus Covid-19, s'appuie sur des études scientifiques controversées, sur des informations qui changent à 180° selon l'époque, sur les expertises de savants virologues qui professent avec assurance tout et le contraire de tout, et a

le défaut de manifester ouvertement **qu'on ne sait rien de certain, mais qu'il faut urgentement faire quelque chose.**

Partant de ces prémisses, il est certain que les décisions seront incohérentes, seront modifiées constamment, vont privilégier tantôt l'accueil des patients dans les hôpitaux et le sacrifice de plusieurs secteurs économiques, ou à l'inverse vont accorder un ballon d'oxygène aux restaurateurs en prenant le risque d'encombrer les services de réanimation.

Je ne suis pas un «complotiste» convaincu que M. Bill Gates a prévu d'inoculer une puce dans chaque vaccin qu'il a financé. Mais je crois plausible que les grandes entreprises pharmaceutiques aient les moyens financiers de faire pression sur les parlementaires pour imposer des vaccins, dont pour l'instant on ne sait rien que le contenu de leurs prospectus publicitaires.

Quarante ans après l'introduction de la ceinture obligatoire, aucune étude scientifique n'a été conduite, à ma connaissance, qui aurait prouvé ses vertus, sauf dans les cas (rares) de *collision frontale légèrement décalée à moins de 65 km/h.*



Un hystérique partisan de l'obligation:
Le Dr Walz, de l'IML Zurich

Un hystérique partisan de l'obligation:
Le Dr Walz de l'IML de Zurich

Aujourd'hui, aucune étude scientifique sérieuse n'a démontré les vertus du masque, des gestes «barrières», de la fermeture des restaurants et des théâtres, du traçage des clients, de l'interdiction des réunions, etc. pour lutter contre la propagation du virus. Il s'agit de suppositions, d'ailleurs plausibles, mais nullement démontrées.

Dans un cas comme dans l'autre, le totalitarisme a respecté les formes démocratiques. L'obligation du port de la ceinture et celui du casque pour les deux-roues à moteur a été approuvée par le peuple. La loi du 28 septembre 2012 sur les épidémies⁵, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016, dépouille les cantons de leur souveraineté en matière de santé publique, grâce aux art. 6 (situation particulière) et 7 (situation extraordinaire) de cette loi, qui énumère les situations dans lesquelles le Conseil fédéral peut ordonner les mesures nécessaires pour tout ou partie du pays, en violation de l'art. 47 de la Constitution. Mais le peuple l'a voulu ainsi.

Il en va de même dans le domaine de la pensée: ce que je crois juste, tout le monde doit l'admettre. Les avis contraires sont fondés sur l'ignorance, sur des *fake news*, des manipulations pseudo-scientifiques, des élucubrations de conspirationnistes, ou de négationnistes. Ces opinions contraires doivent non seulement être combattues, mais elles doivent être purement **interdites**, ce qui dispensera de les combattre par des arguments.

Il en va ainsi aussi, finalement, dans le domaine du genre de vie. Mon comportement est bon, vertueux, éco-responsable, respectueux de la nature et des animaux, il doit donc être rendu **obligatoire**. Je ne mange pas de viande, dit Kevin. Que personne, donc, n'en consomme.

Restons vigilants! Restons fidèles à notre devise: **ne pas subir**.

Claude Paschoud

¹ http://www.pamphlet.ch/index.php?article_id=1450 / http://www.pamphlet.ch/index.php?article_id=1451.

² ATF 103 IV 192 résumé au JdT 1978 I 447, suivi d'une note non signée et imbécile.

³ Liste dans *Le Pamphlet* n^o 94 d'avril 1980.

⁴ In *Le Pamphlet* n^o 99 de novembre 1980.

⁵ RS 818.101.

Facétie

En 1972, les rédacteurs du **Pamphlet** avaient tous largement moins de trente ans et ne reculaient pas devant les canulars. Un de ceux qui les amusa le plus fut leur dépôt du titre **24 heures** à la Chancellerie de l'Etat de Vaud en janvier 1972. Voici l'encadré qu'on trouvait en page 1 du n^o 11:

Les dernières (24) heures de «La Feuille d'Avis de Lausanne»

S'avisant un jour avec horreur que le public parisien ignorait les noms de MM. Jacques Pilet et Raymond Pittet, les têtes pensantes du CIAG en conclurent que seul le titre *Feuille d'Avis de Lausanne* empêchait ce digne quotidien d'atteindre à l'audience internationale à laquelle son poids devait lui donner droit.

On décida donc en grand secret de débaptiser *La Feuille* et de lui donner le nom charmant de «24 HEURES».

La marque est déposée au Bureau fédéral de la propriété intellectuelle, à Berne, le 16 août 1971 à 20 heures sous le N^o 254241 et paraît dans la Feuille officielle suisse du commerce N^o 255 le 1^{er} novembre 1971.

Tout est prêt à l'avenue de la Gare 33: on n'hésite plus qu'au sujet du sous-titre: sera-ce «Le plus fort tirage des quotidiens romands» ou «Le grand quotidien suisse»?

On avait juste oublié une chose: la publication des journaux est soumise à une loi *vaudoise* sur la presse du 14 décembre 1937 qui dispose, en son art. 2, al. 2:

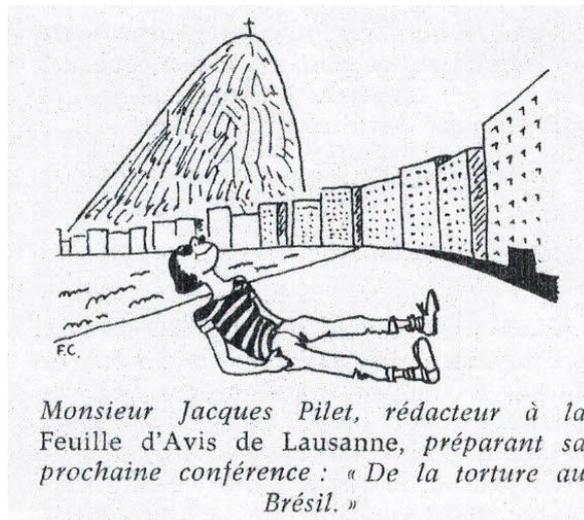
Aucun journal ou écrit périodique ne peut être publié dans le canton avant que son titre, (...) aient été communiqués à la Chancellerie d'Etat.

Par souci de discrétion, on remit cette formalité et un autre éditeur déposa le journal «24 Heures» à la Chancellerie le 14 janvier 1972.

Le graphisme de son titre n'avait bien sûr aucun rapport avec celui déposé à Berne par M. Lamunière, ce qui lui donne d'autant plus le droit de paraître que son volumineux confrère, lui, n'existe pas encore.

Les juristes de *La Feuille* s'arrachent les cheveux... 24 heures sur 24!

C.P.



Louise Cougnard

*Notre meilleure ennemie, Mme Louise Cougnard, commence à nous écrire en avril 1971. Bien que refusant de s'abonner, elle s'adonne à la lecture du **Pamphlet**, qu'elle trouve chez son beau-fils. Au fil du temps, elle nous fera connaître sa parenté et sa descendance. Infatigable censeur, elle a tenté en vain de nous remettre sur le droit chemin.*

Au courrier du «Pamphlet» (avril 1971)

Monsieur le Rédacteur,

Puisque vous n'avez pas voulu publier mon article satirique sur le déplacement de l'arrêt du trolleybus de l'avenue Béthusy, je vais vous dire tout net ce que je pense de votre sale feuille de choux.

D'abord, vous écrivez des tas de méchancetés sur les journalistes que vous accusez de «dénigrement» (comme si vous ne pouviez pas parler comme tout le monde!). Eh bien, ça n'est pas vrai. Je lis tous les jours trois quotidiens (et pas seulement la page des sports comme mon mari) et pourtant je suis parfaitement intégrée aux structures de la société de consommation.

Vous pouvez me croire, et d'ailleurs c'est mon coiffeur qui me l'a fait remarquer, et il est abonné au *Figaro littéraire*.

Et puis vous racontez des tas de cochonneries que je n'oserais pas répéter sur M. Henri Guillemin qui est un grand historien. C'est sûrement parce que vous êtes jaloux parce qu'il cause mieux que vous.

Et puis, vous ne savez pas ce que vous voulez puisque d'un côté vous dites que vous êtes pour le service militaire et de l'autre côté vous rouspétez toujours sur les colonels. D'ailleurs, avec vos histoires de service vous cassez les pieds à toutes les femmes qui sont assez bêtes pour vous lire, et votre Oswald on s'en fiche.

Ce n'est pas comme M. Pilet qui est un si gentil garçon plein d'avenir, intelligent et tout. Il m'a envoyé sa photo, mais il est encore mieux au naturel, car il est tout beau bronzé depuis qu'il est rentré du Brésil.

J'ai décidé que mon fils se laisserait pousser les cheveux, parce qu'il a dit que les cheveux courts ça fait fasciste et que j'ai toute confiance en lui.

Alors voilà, je ne veux pas m'allonger davantage. En tout cas, vous savez pourquoi je m'abonnerai pas à votre torchon.

Salutations.

Louise Cougnard



L'avis de Louise Cougnard (2020)

Retranscription d'une séance de spiritisme menée à terme au domicile de Samantha Cougnard le premier décembre 2020.

Madame Irma, voyante, mène la séance. Vers 22h12, ses yeux deviennent blancs et une voix d'outre-tombe franchit ses lèvres:

*Ma chère famille, je vous ai entendus. C'est bien moi, Louise, votre bien-aimée grand-mère. Je vous parle de l'au-delà ou je passe un délicieux séjour. Le paradis est formidable, on y trouve tout le confort dont on peut rêver, bien que la température soit parfois un peu élevée. Je voudrais profiter de l'occasion qui m'est donnée de communiquer avec le monde des vivants pour envoyer un message à la rédaction du **Pamphlet**, dont je sais, car on sait tout là-haut, qu'il va célébrer son cinquantième anniversaire:*

Madame la rédactrice en chef,

Il y a de bien nombreuses années, je tentais, en vain malheureusement, de vous faire entendre raison et de vous faire voir la vérité. Le monde dans lequel vous vivez doit devenir un lieu de paix et d'harmonie grâce à la marche inaltérable du progrès, qui va toujours dans le bon sens. Le fédéralisme est une ineptie du passé qui freine la centralisation nécessaire à

l'efficacité de l'Etat. Le féminisme vaincra parce que ça ne serait quand même pas juste que les femmes continuent à gagner moins que les hommes pour le même travail. Et en parlant de travail, il faut continuer à protéger les employés contre les sales patrons qui profitent pour s'en mettre plein les poches en exploitant les travailleurs.

De toute façon, votre sale feuille de chou ne doit plus intéresser personne. Qui voulez-vous qui vienne vous lire avec tous les contenus intéressants qu'on trouve sur Youtube et Netflix? Je suis toujours parfaitement au courant des dernières nouveautés, comme de mon vivant, toujours à la page! Et je suis sûre que mes arrière-petits-enfants en savent plus que vous sur tout grâce à Wikipédia. Il n'y a guère que mon imbécile de gendre qui continue à recevoir votre newsletter chaque mois, mais chaque fois ça fait des histoires pendant les réunions de famille et il se prend de bec avec Samantha, qui est une jeune fille charmante, militante au parti socialiste et qui travaille dans une ONG pour l'immigration et le climat. Tout mon portait cette petite, elle ira loin.

En espérant que vous cesserez bientôt de diffuser vos idées nauséabondes et rétrogrades, je vous prie de recevoir, Madame la rédactrice en chef, l'expression de mes sentiments distingués.

Feu Louise Cougnard

Au courrier

Nous avons demandé aux rédacteurs de la première heure de nous envoyer un commentaire. Notre ami Michel de Rougemont a eu l'amabilité de donner suite à notre appel. (Réd.)

Chère Mariette

Pour répondre à ton souhait à l'occasion des 50 ans du Pamphlet, voici en une seule phrase ce qui peut en être dit:

Alors qu'il devenait impératif de décerner un prix aux meilleurs cornichons afin de les mettre au vinaigre et de passer au bûcher les objecteurs de conscience, les élans libertaires d'une poignée disparate d'étudiants firent qu'ils jugèrent nécessaire de ne plus subir les oukases de la pensée unique du camp du bien de cette époque pour publier un organe de presse nouveau et pamphlétaire qui fut d'emblée vilipendé comme fachos et pire par ce même establishment qui s'effrayait que l'on ne pensât pas comme lui mais qui n'a fait, malgré les efforts méritoires de ces rebelles pourtant bien sages d'éclairer ces vessies opaques, que perpétuer et amplifier son emprise au point de ne plus seulement décréter le bien mais d'exclure toute autre manière de le penser, rendant le processus même de formation de l'opinion sujet à normalisation ce qui, immanquablement car a priori, condamne comme hérétique toute tentative de réflexion originale, bien que, malgré tout, cela n'ait pas empêché le Pamphlet de maintenir son cap critique quoique parfois sur une pente savonneuse, méritant ainsi d'être encouragé et de se faire souhaiter un redoublement du demi-siècle qu'il célèbre.

Meilleurs et amicaux messages.

Michel

C'est par nous tous que se répand le virus

On s'inquiète de voir notre société s'enfoncer dans le *totalitarisme* – au sens d'une dictature s'exerçant non seulement sur la sphère politique, mais sur la totalité des comportements sociaux et individuels, en imposant à chacun, jusque dans ses derniers retranchements, d'adhérer totalement à une idéologie sous peine d'être considéré comme un ennemi de la communauté. Cette tendance, déjà perceptible depuis des années avec l'expansion des nouveaux tabous liés à l'immigration, à l'égalité ou aux genres, connaît une formidable accélération avec la crise sanitaire que nous traversons, où le salut semble passer par un contrôle *total* non seulement des pensées et des paroles, mais aussi des mouvements et des comportements.

On se trompe toutefois en croyant que le totalitarisme est le fait des autorités. Tout indique qu'il est solidement ancré dans une partie importante de la population. Il est répandu dans les élites intellectuelles, en particulier dans les milieux scientifiques et médicaux, qui, à force d'idéalisme abstrait, constituent très souvent le fer de lance des régimes totalitaires. Mais l'obsession de *mettre au pas* les individus se retrouve dans toutes les couches sociales. En réalité, un pouvoir totalitaire peut rarement éclore et s'imposer sans s'appuyer sur un soutien populaire relativement large.

En Suisse, en cette année 2020, on perçoit ce soutien populaire. Le totalitarisme, avant de venir des autorités politiques ou policières, vient de Monsieur et Madame Tout-le-monde, des gens que vous croisez, de vos voisins ou de vos connaissances qui appellent la Confédération à *agir de manière plus forte* pour reprendre enfin le contrôle de nos vies et nous sauver de la pandémie. Il vient des gens qui épanchent sur les réseaux sociaux leur soif de délation et de mesquinerie vindicative. Il ne vient pas seulement de cet économiste distingué qui réclame que tous les «coronasceptiques» soient fichés et privés de soin médicaux, mais aussi des réactions approbatrices, parfois enthousiastes, postées par les lecteurs: *il a bien raison; 100% d'accord; c'est à cause de ces gens-là que la maladie se répand; bien fait pour eux, ça les remettra dans le droit chemin, etc.*

Dans ce registre, la Suisse est en retard – pour reprendre une expression journalistique à la mode. La France, à ce qu'il nous semble, connaît un degré de totalitarisme déjà plus avancé. Un article d'Eric Werner paru dans *L'Antipresse* du 22 novembre dernier en dresse une description sombre quoiqu'assez réaliste. La violence, la méfiance et la peur y sont omniprésentes, davantage qu'en Suisse. L'Etat, entraîné par sa propre logique, y prend des mesures de plus en plus violentes et absurdes qui effraient désormais les observateurs étrangers. Mais cela a pour conséquence qu'une part plus grande de la population commence à réagir – plus ou moins maladroitement. Les gens se révoltent de plus en plus contre les carcans arbitraires imposés par les autorités, et songent de moins en moins à imposer de tels carcans à leurs concitoyens. La société est

toujours divisée – les «gilets jaunes» ne sont pas seulement chassés par la police, mais aussi conspués par de nombreux intellectuels urbains – mais l'équilibre entre les partisans du contrôle social et les esprits libertaires se modifie. C'est un peu ce qui s'est passé dans l'histoire du communisme: massivement séduisant au début, puis progressivement contesté et détesté – avec, hélas, l'apparition de tendances anarchistes qui ne se sont pas révélées plus vertueuses.

Un simple exemple de cette différence entre nos voisins et nous: à Cannes, dans le sud de la France, une petite librairie a décidé de braver l'interdiction d'ouvrir et de résister aux ukases et aux menaces du préfet. Sur les réseaux sociaux, le soutien a été unanime et même les autorités locales ont exprimé leur solidarité. On n'imagine pas cela aujourd'hui en Suisse, où une foule de citoyens inquiets aurait aussitôt accablé l'infortuné libraire, en le traitant d'inconscient et de criminel. A l'heure où nous écrivons, les restaurateurs des cantons romands, menacés d'anéantissement par le pouvoir central, fêtent le *sursis* qui leur est généreusement accordé; au sein de ces établissements, ce n'est pas le nombre des contaminations qui risque d'augmenter en premier, mais celui des dénonciations. Celles-ci n'émaneront pas de la police, mais de citoyens vertueux animés tout à la fois par les peurs superstitieuses qui leur ont été inoculées, par un sentiment de culpabilité envieuse à l'égard d'un monde trop insouciant, et donc par le désir ardent d'un contrôle plus ferme de la société.

Avant d'accabler les autorités, commençons par nous méfier de tout le monde, y compris de nous-mêmes. Faisons-nous tester. C'est par nous tous que se répand le virus du totalitarisme.

Pollux

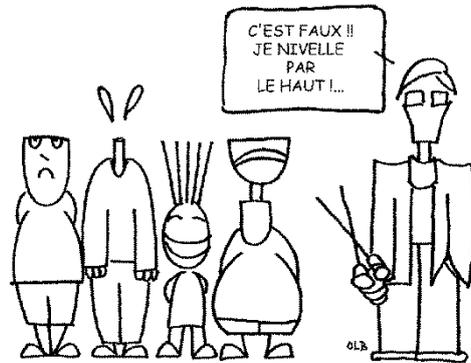


Réussite scolaire

Je lis quotidiennement *La Lettre de Causeur*, qui me régale, entre autres, des textes de Jean-Paul Brighelli, professeur de lettres au lycée Thiers de Marseille, sur l'école française autrement nommée Education nationale. Le 3 décembre, dans un article intitulé *La langue du Quatrième Empire*¹, l'iconoclaste propose ironiquement des définitions politiquement correctes, dont celle-ci:

Apprenant (subs.): autrefois appelé «élève» par des enseignants réactionnaires, l'apprenant est celui qui enseigne autant qu'il est enseigné. L'usage d'un participe présent marque sa fonction active, alors que le participe passé «enseigné» le contraignait à un rôle passif. L'apprenant ne peut donc pas être jugé (quel mot horrible et colonielement connoté!) selon ses résultats, mais apprécié selon ses espérances – qui sont grandes. La meilleure preuve de la pertinence de cette appellation nouvelle est la

réussite sidérante, chaque année plus spectaculaire, aux examens organisés par l'Éducation nationale. Quand des «élèves» (quelle prétention dans l'idée d'«élever» des enfants comme des plantes vertes ou des vaches!) obtenaient le Bac à 50% il y a quarante ans, les «apprenants» le réussissent à 95% aujourd'hui — preuve ma-thé-ma-ti-que de l'excellence des pédagogies contemporaines, et pas du tout d'une baisse de niveau concertée.



J'espère qu'on me pardonnera de trouver ça drôle.

M.P.

¹ <https://www.causeur.fr/la-langue-du-progressisme-187989>.



Bergoglio hérétique?

«L'opinion est une chimère, son effet, une réalité.»

J. Petit Senn

Certes, Bergoglio n'a pas parlé de mariage unisexe, mais d'une cohabitation civile entre personnes de même sexe. Au fond, peu importe. Les propos de Bergoglio n'en contredisent pas moins les Saintes Ecritures et notamment l'affirmation de saint Paul aux versets 26 et 27 du chapitre 1 de son Epître aux Romains, où chacun pourra le vérifier.

La question dépasse incontestablement l'objet évoqué. Elle met clairement en cause la légitimité de Bergoglio comme occupant du Siège apostolique, ainsi que la responsabilité de l'ensemble du clergé catholique romain, formellement engagée en cas de silence prolongé sur de tels propos tenus publiquement par un homme qui se prétend légitime successeur de Pierre.

Jamais sans doute, dans les temps modernes, la légitimité d'un pontife romain n'a été aussi clairement mise en cause. Les fidèles ont droit, ainsi que tous les hommes, à une clarification de sa part et, celle-ci ne venant pas, tous les clercs, sans exception, répondront devant Dieu de ce silence, évidemment complice, le moment venu.

Michel de Preux



L'armée pour tous

Depuis le début de l'année, l'armée suisse a un nouveau chef, le commandant de corps Thomas Süssli, qui est un homme moderne et possède donc un blogue¹. Comme il n'a pas les yeux dans sa poche, il constate que l'armée est en passe de manquer de personnel et le dit sur son blogue. Il s'interroge: «Comment allons-nous pouvoir recruter à l'avenir suffisamment de spécialistes pour faire fonctionner l'armée en tant que système global?»

Etant un homme intelligent, il pense qu'on n'est pas obligé de faire comme on a toujours fait, à savoir n'engager dans notre force de défense que des Suisses, et imagine «l'armée pour tous» – comme d'autres ont inventé «le mariage pour tous» –, c'est-à-dire aussi pour les étrangers:

Il ne faut peut-être pas chercher si loin pour voir s'esquisser une solution possible: dans l'administration militaire, beaucoup de collaboratrices et de collaborateurs ne sont, aujourd'hui déjà, pas des citoyens suisses. Ils disposent d'un permis de travail et ont passé un contrôle de sécurité relatif à la personne. Si les domaines particulièrement sensibles sont réservés aux citoyens et citoyennes suisses, des ressortissantes et ressortissants étrangers travaillent déjà aussi bien dans le domaine de la formation que dans des projets informatiques et dans l'administration en général.

Au-delà de la menace qu'il constitue pour mes amis les arbres, ce passage donne une assez bonne idée du style enclume qu'engendre le recours au démagogique langage inclusif. Mais laissons là cette bagatelle: après tout, le chef de l'armée n'est pas censé faire de la littérature élégante, pas plus que son traducteur, d'ailleurs.

Je pense que le commandant de corps Süssi a raison. Il y a dans notre pays quantité d'étrangers très attachés à la Suisse qui ne demanderaient pas mieux que d'occuper des fonctions liées à l'armée.

Après avoir lu attentivement et plusieurs fois la prose du chef de l'armée, j'ai un peu l'impression que ce dernier parle tantôt de fonctions permanentes tantôt d'engagements ponctuels au sein des écoles de recrues et d'avancement ou dans les cours de répétition.

Dans le premier cas, l'idée n'est pas nouvelle puisqu'il y a déjà des étrangers dans l'administration militaire et dans d'autres domaines.

Il en va tout autrement dans le second cas de figure. Il s'agirait alors d'intégrer des civils étrangers à des écoles ou des unités, pour assumer «les tâches de base», qui «sont un soutien qui n'est pas déterminant lors des engagements de l'armée», à savoir «principalement la formation, la logistique de base et l'administration militaire».

On peut diverger d'avis sur le caractère déterminant des «tâches de base», mais une chose est sûre: pour les assumer, ces tâches, et avant de les confier à des «personnes sans passeport à croix blanche», on pourrait enfin employer intelligemment les «civi-

listes» en troquant le service civil contre un «service de base pas déterminant» des plus satisfaisants.

M.P.

¹ <https://chefdermee.ch/fr/larmee-pour-tous/>.

Confinement

Le virus n'est rien. Le terrain fait tout. C'est la formule un peu simplificatrice proclamée par les spécialistes des maladies infectieuses. Ils veulent expliquer par cette formule que le corps humain est, normalement, apte à résister aux attaques des microbes et des virus s'il n'est pas préalablement affaibli par des pathologies ou des carences. On en veut pour preuve qu'une personne infectée par tel virus en sera à peine incommodée alors que le même virus sera fatal à son voisin.

Il s'agit donc d'identifier les carences qui affaiblissent les défenses immunitaires et de corriger la situation par l'apport des molécules manquantes. Une mère de famille n'empêche pas ses enfants de sortir jouer dans la neige quand il fait froid, mais elle les habille chaudement.

Le confinement de la population, sans la traiter, est une sottise. Cette stratégie est comparable à la décision d'un préfet de police en situation d'émeute populaire violente qui ordonnerait aux policiers de se terrer dans les casernes en attendant que les troubles cessent, plutôt que de les équiper de casques, de gilets pare-balles et de boucliers pour rétablir l'ordre.

Les gens restent enfermés. Et puis? Un jour, ils vont sortir et s'ils entrent en contact avec le virus, ils en pâtiront comme avant le confinement, sauf s'ils ont bénéficié d'un vaccin efficace. A son sujet, je préfère croire en l'efficacité de l'apport en vitamines C et D, en zinc, et en une alimentation saine et équilibrée plutôt qu'au Père Noël Pfizer!

Claude Paschoud

<http://www.claude-paschoud.ch/blog/?p=359>

Ne dites pas...

Ne dites pas: «La Suisse et l'Italie échangent sur les stations de ski.» Dites: «La Suisse et l'Italie échangent leurs points de vue sur les stations de ski.»

Depuis quelques années, on transforme des verbes transitifs en verbes intransitifs sans aucun avantage pour la clarté de l'expression.

Partout on voit fleurir des «cet événement interroge» et autres «il faut se réunir pour partager». Interroge qui? Partager quoi?

Pourquoi ne pas dire tout simplement «cet événement soulève des questions» et «il faut se réunir pour discuter?»

Parce que c'est compréhensible, pardi!

Le pinailleur

Bricoles

Escapade sanitaire

Cette année, le «sommet mondial des dirigeants¹», plus connu sous les euphémismes de Forum économique mondial et de World Economic Forum (WEF), ne se tiendra pas à Davos en janvier, mais à Singapour du 13 au 16 mai. Il paraît que cette décision «réflète la priorité qu'accorde le WEF "à la santé et la sécurité des participants et de la population d'accueil"».

Gageons que la santé et la sécurité de la population d'accueil importent beaucoup moins à ces messieurs-dames les «dirigeants» que les leurs propres, si indispensables aux peuples dirigés, que dis-je, dorlotés.

Pour nous consoler de cette perte irréparable, on nous promet que «le grand raout de l'économie mondiale compte retourner dans ses pénates grisonnes à Davos-Klosters pour le millésime 2022».

On ne voit pas pourquoi le WEF s'approprie Davos, alors que son siège se trouve à Coligny qui, autant qu'on sache, est une commune genevoise, où il a acquis en 2018 une «extension» de quelque 9400 m² pour la bagatelle de 29,5 millions de francs et où il pourrait fort bien recevoir les dirigeants du monde enfin démasqués.

¹ <https://www.20min.ch/fr/story/le-wef-2021-se-tiendra-a-singapour-du-13-au-16-mai-950557092747>.

Heureux papa

Ils en ont de la chance, les fonctionnaires vaudois! En effet, si l'on en croit *20 minutes*¹, «les fonctionnaires vaudois nouvellement papa auront 20 jours».

En somme, si les règles de l'orthographe n'ont pas été entièrement abolies, ce titre gnangnan nous annonce que chaque fois que l'ensemble des fonctionnaires vaudois sera papa, il aura droit à vingt jours de congé paternité. Ça rappelle l'histoire des quatre-vingts chasseurs! Et ça risque d'entraver sérieusement le bon fonctionnement de l'administration et de l'école vaudoises.

¹ <https://www.20min.ch/fr/story/les-fonctionnaires-vaudois-nouvellement-papa-auront-20-jours-962690549112>.

Petitesse

«Trump perd ses nerfs face à un journaliste», annonçait *20 minutes* en ligne du 27 novembre¹, tout joyeux de pouvoir démontrer une fois de plus, vidéo à l'appui, que le président des Etats-Unis est un minus incapable de se contrôler.

Contrairement, semble-t-il, à l'auteur de cette accroche, j'ai regardé la vidéo imprudemment proposée. J'y ai vu Donald Trump en conférence de presse, qui remettait à sa place, fermement mais calmement, un journaliste jugé insolent, priant à plusieurs re-

prises ce dernier de lui parler sur un autre ton et lui rappelant qu'on ne s'adresse pas au président des Etats-Unis n'importe comment. A aucun moment il ne s'est départi de son calme et de sa dignité.

En ce qui concerne le président Trump, *20 minutes* a choisi la bassesse. Il n'est pas le seul, bien sûr. Mais il devrait s'abstenir de mettre en ligne des vidéos qui contredisent ses affirmations.

Bête et méchant, dit-on. Peut-être est-ce vrai, après tout.

M.P.

¹<https://www.20min.ch/fr/video/ne-parlez-jamais-au-president-comme-ca-399626384598>.

Vœux

L'équipe du *Pamphlet* vous souhaite de

joyeuses fêtes

et une

bonne année 2021

en dépit de la malice des temps.

Le Pamphlet

Case postale 998

1001 Lausanne

Courriel: courrier@pamphlet.ch

ccp:10-25925-4

Rédacteur responsable: Mariette Paschoud

ISSN 1013-5057